

Conseil patrimonial du chef d'entreprise

Parcours expert-comptable

Ce parcours de formation est spécialement conçu pour les experts-comptables.

L'objectif central de ce parcours est d'apporter des connaissances de haut niveau aux participants afin qu'ils deviennent des interlocuteurs crédibles, au regard de leurs bagages techniques, auprès de leurs clients à fort potentiel.

Les enseignements intègrent des dimensions interdisciplinaires du conseil patrimonial (juridique, social, financier et fiscal) toujours orientés vers le chef d'entreprise.

C'est un parcours complet, composé de 12 modules, d'une journée chacun.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir les connaissances essentielles en conseil patrimonial ✓ Maîtriser les mécanismes et les règles de la gestion d'un patrimoine ✓ Définir une stratégie en tenant compte des problématiques du chef d'entreprise
Profils des bénéficiaires	<p>Pour qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Experts-comptables ▪ Commissaires aux comptes <p><i>NB : Si l'un des stagiaires est en situation de handicap, nous vous invitons à envoyer un email à contact@force-patrimoine.fr afin d'adapter la formation.</i></p> <p>Pré-requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun pré-requis spécifique
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est composée d'experts métiers sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités : experts-comptables, notaires, conseillers en gestion de patrimoine, allocataires d'actifs, experts en protection sociale, experts en immobilier.</p>
Suivi de l'exécution et évaluation des résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuilles de présence ▪ Questions orales ou écrites (QCM) ▪ Mises en situation ▪ Formulaire d'évaluation de la formation ▪ Certificat de réalisation de l'action de formation
Ressources techniques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Supports de formation mis à disposition et projetés ▪ Exposés théoriques ▪ Etude de cas concrets ▪ Quiz
Qualité & Satisfaction	<p>Nombre de participants : près de 300 experts-comptables ont suivi cette formation</p> <p>Note moyenne de satisfaction : 8,3/10</p>
Nombre d'heures	84h de formation (= 12 jours)
Format	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentiel <p><i>NB : le format « à distance » est envisageable sur demande</i></p>
Capacité d'accueil	<p>Formation disponible uniquement en intra-entreprise</p> <p>Jusqu'à 25 participants</p>
Tarif	2 500 HT par jour soit 30 000 € HT pour les 12 jours (hors frais de déplacement)

Contenu de la formation

INTRODUCTION (1 jour)

- Appréhension patrimoniale de son client dirigeant d'entreprise
- Organisation du conseil patrimonial au sein de son cabinet

REGIMES MATRIMONIAUX (1 jour)

- Rappel des règles matrimoniales civiles
- Adaptation au droit des affaires

PROBLEMATIQUES SOCIALES DU DIRIGEANT (1 jour)

- Optimisation de la rémunération du dirigeant
- Prévoyance, retraite et épargne salariale

ALLOCATION ET GESTION D'ACTIFS (1 jour)

- Rappel du fonctionnement des marchés financiers
- Constitution d'allocations d'actifs et stratégies de placement
- Autres actifs de diversification : crypto-actifs, private equity, groupements fonciers

DEMEMBREMENT DE PROPRIETE (1 jour)

- Aspects juridiques et fiscaux du démembrement de propriété

APPROCHE JURIDIQUE DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL (1 jour)

- Détention, exploitation et transmission du patrimoine professionnel

ASSURANCE-VIE ET CONTRAT DE CAPITALISATION (1 jour)

- Stratégie d'investissement : zoom sur l'assurance-vie et le contrat de capitalisation

STRATEGIES IMMOBILIERES (1 jour)

- Détention patrimoniale de l'immobilier professionnel et privé

SOCIETES CIVILES DANS LES MONTAGES PATRIMONIAUX (1 jour)

- Utilité, administration et stratégie de la société civile

ANALYSE TRANSVERSALE PATRIMONIALE (1 jour)

- Étude de la structure d'un bilan patrimonial
- Conseils de rédaction d'un bilan patrimonial

APPROCHE COMMERCIALE DU CONSEIL PATRIMONIAL (1 jour)

- Présentation et vente de la mission
- Gestion du timing et des délais du bilan patrimonial
- Accompagnement et suivi de son client

REGLEMENTATION ET CONFORMITE (1 jour)

- Suivi des évolutions réglementaires et déontologiques de la mission patrimoniale

Accessibilité

L'accès à cette formation peut être initié par l'employeur ou à l'initiative du salarié.

Comment bénéficier de cette formation ?

>> Cliquez sur le bouton « Recontactez-moi » ou envoyez un email à contact@force-patrimoine.fr.

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Nous vous enverrons un formulaire d'identification de vos besoins à compléter.

Une fois le formulaire complété, nous faisons en sorte de vous proposer la date de début de formation la plus conforme à vos besoins et contraintes.

Ils ont participé à cette formation
et nous recommandent :

In Extenso

